

Direction des Affaires  
Juridiques et Institutionnelles  
Dossier suivi par : Adélaïde Reyes  
Tél. 04 73 40 64 66  
daji@uca.fr

Le Président de l'université Clermont Auvergne  
à  
Madame, Monsieur,  
Membres du conseil d'administration de l'université  
Clermont Auvergne

Clermont-Ferrand, le 25 octobre 2017

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

**Vendredi 27 octobre 2017 à 9 heures**  
Salle du conseil - Bâtiment le manège  
34 avenue CARNOT  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Ordre du jour :**

- 1- CAP 20-25 (en présence des membres du Conseil CAP 20-25)
  - 1.1 Point d'information
  - 1.2 Régime indemnitaire PIA
  - 1.3 Politique des talents – Labellisation CAP 20-25
  - 1.4 Politique des talents – Tenure Track
  - 1.5 Subvention FERDI
- 2 Approbation du PV du CA du 15 septembre 2017
- 3 Informations générales
- 4 Ressources humaines
  - 4.1 Régime indemnitaire BIATSS
  - 4.2 Campagne d'emplois enseignants et enseignants-chercheurs 2018
  - 4.3 Charte de l'éméritat
- 5 Affaires financières
  - 5.1 Remboursement des frais de mission à l'étranger
  - 5.2 Frais de gestion sur contrats et prestations de service
  - 5.3 Politique de mise à disposition des locaux à titre onéreux
  - 5.4 Subvention au GIP CRNH
  - 5.5 Prime lauréats ERC
  - 5.6 Subvention « Sauve qui peut le court métrage »
  - 5.7 Procédure de recouvrement
  - 5.8 Seuil d'émission des factures
  - 5.9 Seuil de recouvrement RAFP
  - 5.10 Subvention AUA
- 6 Formation
  - 6.1. Création et modification de Diplômes d'Université (DU)
  - 6.2 Modification de l'offre de formation : création de la mention 4 « Pratiques et ingénierie de formation » du Master MEEF
  - 6.3 Encadrement des stages
- 7 Systèmes d'information
  - 7.1. Charte des usages numériques et des administrateurs techniques

- 8 Affaires immobilières
  - 8.1 Déclaration d'inutilité du site immobilier de Moulins
- 9 Affaires juridiques et statutaires
  - 9.1 Modification de la délégation de pouvoir du CA au Président
  - 9.2 Désignation d'enseignants-chercheurs au conseil documentaire de la BU
  - 9.3 Désignations de représentants au COSP de l'ESPE
  - 9.4 Désignation des membres du conseil des sports du SUAPS
  - 9.5 Adoption des statuts UCA-PARTNER
  - 9.6 Bio-Valo
  - 9.7 Délégations du CA au Président
  - 9.8 Election des membres du CEC
  - 9.9 Election des représentants étudiants au conseil documentaire de la BU
- 10 Questions diverses

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser par courrier ou à remettre en séance par le mandataire.

Le Président



Mathias BERNARD